Table des matières

Avant-propo	osvii
Table des al	préviations
	Code civil du Québec (L.Q. 1991, c. 64)
	LIVRE QUATRIÈME DES BIENS
	TITRE SIXIÈME
DE C	CERTAINS PATRIMOINES D'AFFECTATION
	CHAPITRE PREMIER DE LA FONDATION
Article 125	6 : Fondation
1256 100	Sources
1256 200	Travaux préparatoires
1256 300	Commentaires du ministre de la Justice 8
1256 400	Articles liés
	Commentaire
1256 500	Sommaire
1256 550	Définition de la fondation
1256 555	Règles régissant la fondation
Article 125'	7: Patrimoine autonome et distinct
1257 100	Sources
1257 200	Travaux préparatoires
1257 300	Commentaires du ministre de la Justice
1257 400	Articles liés

Commentaire 1257 550 Constitution du patrimoine de la fondation et règles 1257 555 Fondation sous la forme d'une fiducie d'utilité sociale 16 Article 1258: Règles de la fiducie, de la donation ou **Commentaire** Commentaire CHAPITRE DEUXIÈME DE LA FIDUCIE

SECTION I

De la nature de la fiducie

Article	1260	0: Fiducie	31
1260	100	Sources	31
1260	200	Travaux préparatoires	32
1260	300	Commentaires du ministre de la Justice	34
1260	400	Articles liés	34

		Commentaire	
	1260 500	Sommaire	. 35
		Constitution d'une fiducie	
		Le constituant	. 37
	1260 560	Les modes de constitution et d'établissement d'une	
		fiducie et le transfert de biens	
	1260 565	Détention des biens par le fiduciaire	
		L'affectation	
A	rticle 126	1: Patrimoine d'affectation distinct et autonome	
	1261 100	Sources	
	1261 200	Travaux préparatoires	
	1261 300	Commentaires du ministre de la Justice	
	1261 400	Articles liés	. 54
		Commentaire	
	1261 500	Sommaire	. 54
	1261 550	Formation du patrimoine fiduciaire	. 54
	1261 555	Constitution d'un patrimoine d'affectation	
	1261 560	Fiducie personne morale	. 57
	1261 565	Personnalité juridique	
	1261 570	Administration du patrimoine	
	1261 575	Patrimoine autonome et distinct, et absence de droit réel	. 59
A	rticle 1262	2: Sources	68
	1262 100	Sources	. 68
	1262 200	Travaux préparatoires	
	1262 300	Commentaires du ministre de la Justice	
	1262 400	Articles liés	. 70
		Commentaire	
	1262 500	Sommaire	. 70
	1262 550	Sources de la fiducie	
	1262 555	Constitution d'une fiducie par un acte	
	1262 560	Contrat à titre onéreux	
	1262 565	Contrat à titre gratuit	. 75
	1262 570	Testament	. 76
	1262 575	Loi	
	1262 580	Jugement	. 79
A	rticle 126	3 : Fiducie à titre onéreux	83
	1263 100	Sources	. 83
	1263 200	Travaux préparatoires	. 84
	1263 300	Commentaires du ministre de la Justice	. 84

	Version antérieure du <i>Code civil du Québec (1991)</i>
	Commentaire
1263 500	Sommaire
1263 550	Fiducie établie par contrat à titre onéreux aux fins de
	garantie
1263 555	Garantie d'une obligation
1263 560	Établissement de la fiducie-sûreté – de sa création à sa
	liquidation
1263 565	Publicité de la fiducie-sûreté à des fins d'opposabilité
1262.550	aux tiers
1263 570	Défaut du constituant et exercice des droits
	hypothécaires
Article 1264	4: Constitution — acceptation
	Sources
1264 200	Travaux préparatoires
1264 300	Commentaires du ministre de la Justice
1264 400	Articles liés
	Commentaire
1264 500	Sommaire
1264 550	L'acceptation du fiduciaire, élément essentiel de la
	constitution d'une fiducie
1264 555	Forme de l'acceptation
1264 560	Effets de l'acceptation
1264 565	Rétroactivité de l'acceptation pour les fiducies
1061550	testamentaires
	Nomination de remplaçant
Article 126	5: Effets de l'acceptation
1265 100	Sources
1265 200	Travaux préparatoires
1265 300	Commentaires du ministre de la Justice
1265 400	Articles liés
	Commentaire
1265 500	Sommaire
1265 550	Élément essentiel de la constitution d'un patrimoine fiduciaire
1265 555	Dessaisissement du constituant
1265 560	Fonction du fiduciaire suivant son acceptation
1265 565	Droit du bénéficiaire

SECTION II

DES DIVERSES ESPÈCES DE FIDUCIE ET DE LEUR DURÉE

Article 126	6 : Fins	107
1266 100	Sources	. 107
1266 200	Travaux préparatoires	. 107
1266 300	Commentaires du ministre de la Justice	. 109
1266 400	Articles liés	. 109
	Commentaire	
1266 500	Sommaire	. 109
1266 550	Classification des espèces de fiducies	. 110
1266 555	Fiducie constituée à des fins personnelles	. 111
1266 560	Fiducies constituées à des fins d'utilité privée	
1266 565	Fiducie constituée à des fins d'utilité sociale	
1266 570	Classification selon l'affectation de la fiducie	
1266 575	Identification de la fiducie	
Article 126	7 : Fiducie personnelle	118
1267 100	Sources	. 118
1267 200	Travaux préparatoires	. 118
1267 300	Commentaires du ministre de la Justice	. 119
1267 400	Articles liés	. 120
	Commentaire	
1267 500	Sommaire	. 120
1267 550	Fiducie personnelle	. 120
1267 555	Constituant et fiduciaire d'une fiducie personnelle	. 120
1267 560	Modes de constitution de la fiducie personnelle –	
	généralités	
1267 565	Fiducie constituée par donation	
1267 570	Fiducie constituée par testament	
1267 575	Durée de la fiducie personnelle	
1267 580	Identification d'une fiducie personnelle	
1267 585	Affectation d'une fiducie personnelle	
1267 590	Bénéficiaires d'une fiducie personnelle	
	8 : Fiducie d'utilité privée	
1268 100		
1268 200	Travaux préparatoires	
1268 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1268 400	Articles liés	. 132

	Commentaire	
1268 500	Sommaire	2
1268 550	Constitution d'une fiducie d'utilité privée	2
1268 555	Affectation d'une fiducie d'utilité privée	
1268 560	Bénéficiaire d'une fiducie d'utilité privée	6
Article 1269	9 : Fiducie d'utilité privée à titre onéreux	8
1269 100	Sources	
1269 200	Travaux préparatoires	8
1269 300	Commentaires du ministre de la Justice	0
1269 400	Articles liés	0
	Commentaire	
1269 500	Sommaire	0
1269 550	Constitution d'une fiducie d'utilité privée	1
1269 555	Affectation d'une fiducie d'utilité privée	
1269 560	Bénéficiaires d'une fiducie d'utilité privée	5
Article 127	0 : Fiducie d'utilité sociale	7
1270 100	Sources	7
1270 200	Travaux préparatoires	7
1267 300	Commentaires du ministre de la Justice	9
1270 400	Articles liés	9
	Commentaire	
1270 500	Sommaire	
1270 550	Constitution d'une fiducie d'utilité sociale	
1270 555	L'affectation d'une fiducie d'utilité sociale	
1270 560	Bénéficiaires d'une fiducie d'utilité sociale	
1270 565	Cas de la fondation établie par fiducie	4
	1 : Fiducie personnelle — pluralité	
de bénéfi	iciaires	
1271 100	Sources	
1271 200	Travaux préparatoires	
1271 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1271 400	Articles liés	7
	Commentaire	
1271 500	Sommaire	
1271 550	Constitution d'une fiducie personnelle	
1271 555	Choix des bénéficiaires	
1271 560	Les fruits et revenus	
1271 565	Le capital	
1271 570	Accroissement et représentation	3

Article 127	2: Ouverture du droit
1272 100	Sources
1272 200	Travaux préparatoires
1272 300	Commentaires du ministre de la Justice
1272 400	Articles liés
1272 450	Droit transitoire
	Commentaire
1272 500	Sommaire
1272 550	Ouverture du droit des bénéficiaires d'une fiducie
	personnelle
1272 555	Bénéficiaires de premier ordre et ouverture de leurs
	droits
1272 560	Bénéficiaires d'ordre subséquent et ouverture de leurs
1272 565	droits
	Droit transitoire
	Droit fiscal. 172
	3: Fiducie d'utilité privée ou sociale —
	té
1273 100	Sources
1273 200	Travaux préparatoires
	Commentaires du ministre de la Justice
1273 400	Articles liés
	Commentaire
1273 500	Sommaire
1273 550	Durée d'une fiducie d'utilité privée ou sociale
1273 555	Fin de la fiducie
1273 560	Fiscalité
	Section III
	De l'administration de la fiducie
§ 1.	— De la désignation et de la charge du fiduciaire
Article 127	4: Personnes pouvant être fiduciaires 179
	Sources
1274 100	Travaux préparatoires
1274 200	Commentaires du ministre de la Justice
1274 400	Articles liés

	Commentaire
1274 500	Sommaire
1274 550	Désignation des fiduciaires
1274 555	Conditions à remplir par un fiduciaire qui est
	une personne physique
1274 560	Conditions à remplir par un fiduciaire qui est
	une personne morale
Article 127	5: Fiduciaire – constituant ou bénéficiaire 186
1275 100	Sources
1275 200	Travaux préparatoires
1275 300	Commentaires du ministre de la Justice
1275 400	Articles liés
	Commentaire
1275 500	Sommaire
1275 550	Constituant ou bénéficiaire agissant comme fiduciaire188
1275 555	Un constituant désigné à titre de fiduciaire 190
1275 560	Un bénéficiaire désigné à titre fiduciaire
1275 565	Ordre public
1275 570	Les difficultés d'interprétation de
	l'article 1275 C.c.Q.: les bénéficiaires éventuels
	Validité de la fiducie
	6: Désignation, remplacement et nombre 197
	Sources
1276 200	Travaux préparatoires
1276 300	Commentaires du ministre de la Justice
1276 400	Articles liés
	Commentaire
1276 500	Sommaire
1276 550	Désignation et remplacement des fiduciaires par le constituant
1276 555	Désignation des fiduciaires
1276 560	La désignation d'un fiduciaire indépendant 201
1276 565	Remplacement du fiduciaire
	7 : Pouvoirs du tribunal — désignation
du fiduci	aire
1277 100	Sources
1277 200	Travaux préparatoires
1277 300	Commentaires du ministre de la Justice
1277 400	Articles liés

	Commentatie
1277 500	Sommaire
1277 550	Désignation d'un fiduciaire par le tribunal
1277 555	Remplacement d'un fiduciaire par le tribunal 207
1277 560	Possibilité de désigner plusieurs fiduciaires 208
1277 565	Procédure
1277 570	Absence de fiduciaire
Article 127	8: Pouvoirs du fiduciaire
1278 100	Sources
1278 200	Travaux préparatoires
1278 300	Commentaires du ministre de la Justice
1278 400	Articles liés
	Commentaire
1278 500	Sommaire
1278 550	Administration du fiduciaire
1278 555	Maîtrise et administration exclusive
1278 560	Titres de propriété et droit de propriété
1278 565	L'administration du bien d'autrui – notions générales 220
1278 570	L'administration du bien d'autrui – devoirs, pouvoirs
1270 370	et obligations des fiduciaires
1278 575	Responsabilité des fiduciaires et surveillance
	de l'administration
	§ 2. — Du bénéficiaire et de ses droits
Article 127	9: Qualités requises pour recevoir à titre gratuit 235
1279 100	
1279 200	Travaux préparatoires
1279 300	Commentaires du ministre de la Justice
1279 400	
	Commentaire
1279 500	Sommaire
1279 550	Bénéficiaire d'une fiducie à titre gratuit
1279 555	Bénéficiaire – personne physique
1279 560	Bénéficiaire – personne morale
1279 565	Bénéficiaire – fiducie
1279 570	Pluralité de bénéficiaires
1279 575	Bénéficiaires et fiscalité
	0: Conditions requises par l'acte constitutif 247
	Sources
1200 100	Doureco

1280 200	Travaux préparatoires	7
1280 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1280 400	Articles liés	-8
	Commentaire	
1280 500	Sommaire	
1280 550	Respect des conditions prévues à l'acte constitutif24	
1280 555	Conditions requises	
1280 560	Non-respect des conditions prévues à l'acte constitutif 25	
Article 1281	1 : Réserve de droit — constituant 25	
1281 100	Sources	
1281 200	Travaux préparatoires	
1281 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1281 400	Articles liés	4
	Commentaire	
	Sommaire	
	Constitution d'une fiducie et droits des bénéficiaires 25	
	Fruits et revenus et capital d'une fiducie	
	La fiducie au bénéfice du constituant et la fiscalité 25	7
	2: Élection des bénéficiaires et détermination	
-	art	
	Sources	
1282 200	r r	
	Commentaires du ministre de la Justice	
1202 400		13
	Commentaire	
1282 500	Sommaire	
1282 550	Acte constitutif et ouverture des droits	
1282 555 1282 560	La notion de faculté d'élire – généralités et formalités 26 La faculté d'élire et de déterminer les parts	S
1282 300	des bénéficiaires par le constituant	57
1282 565	La faculté d'élire et de déterminer les parts	
	des bénéficiaires par le fiduciaire	8
1282 570	La faculté d'élire et de déterminer les parts des bénéficiaires par un tiers	
1282 575	La présomption accordée à la fiducie d'utilité sociale 27	
1282 575	La faculté d'élire pour les fiducies personnelle	J
1202 000		
	et d'utilité privée	'2
Article 1283	et d'utilité privée	

1283 200	Travaux préparatoires	280
1283 300	Commentaires du ministre de la Justice	
	Commentaire	
1283 500	Sommaire	281
1283 550	Exercice de la faculté d'élire	281
1283 555	Étendue de la faculté d'élire et du pouvoir	
	de déterminer les parts des bénéficiaires	282
1283 560	Faculté d'élire à l'avantage de la personne à qui elle a	• • •
1000 565	été conférée	284
1283 565	La fiducie testamentaire et la faculté d'élire les bénéficiaires éventuels	205
Autiala 100	4: Droit du bénéficiaire	
1284 100		
1284 200 1284 300	Travaux préparatoires	
1284 400		
1264 400		200
	Commentaire	
1284 500	Sommaire	
1284 550	Droits du bénéficiaire	
1284 555	Nature du droit du bénéficiaire	
1284 560	Bénéficiaire des fruits et revenus	
1284 565	Bénéficiaire du capital	
1284 570	Droit du bénéficiaire suivant l'acte constitutif	
1284 575	Répartition des dépenses	293
1284 580	Droit d'intervention du bénéficiaire dans un litige	• • •
	impliquant la fiducie	293
	5 : Fiducie à titre gratuit — présomption	
_	ation	
1285 100		
1285 200	Travaux préparatoires	295
	Commentaires du ministre de la Justice	
1285 400	Articles liés	297
	Commentaire	
1285 500	Sommaire	
1285 550	Présomption d'acception du bénéficiaire	
1285 555	L'acceptation	
1285 560	La renonciation	300
1285 565	Droit du bénéficiaire de disposer de son droit à l'égard	
	de la fiducie	302

	6 : Effet d'une renonciation et de la caducité
du droit	du bénéficiaire
1286 100	Sources
1286 200	Travaux préparatoires
1286 300	Commentaires du ministre de la Justice
1286 400	Articles liés
	Commentaire
1286 500	Sommaire
1286 550	Sort du droit du bénéficiaire en cas de renonciation
	ou de caducité
1286 555	Renonciation du bénéficiaire à son droit 309
1286 560	Droit d'un bénéficiaire devenu sans effet
1286 565	Acte constitutif et règles supplétives applicables
1286 570	Effets d'une renonciation ou d'un droit devenu
	sans effet
§	3. — Des mesures de surveillance et de contrôle
Article 128	7 : Surveillance de l'administration 313
	Sources
1287 200	Travaux préparatoires
1287 300	
1287 400	
	Commentaire
1287 500	Sommaire
1287 550	Objectif de la surveillance
1287 555	Administration de la fiducie et obligations
1287 560	Mesures de surveillance de la fiducie
1287 565	Surveillance par le constituant
1287 570	Surveillance par les héritiers du constituant
1287 575	Surveillance par un bénéficiaire, même éventuel
1287 580	La surveillance d'une fiducie d'utilité sociale
	ou d'utilité privée
Article 128	8 : Dépôt d'une déclaration
1288 100	Sources
1288 200	Travaux préparatoires
1288 300	1 1
1288 400	Articles liés
	Commentaire
1288 500	Sommaire 332

1288 550	Les mesures de surveillance spécifique de la fiducie d'utilité privée ou sociale	332
1288 555	La déclaration à l'organisme ou à la personne	332
1200 333	désignée par la loi	333
1288 560	L'accès à l'information de la fiducie	334
	9: Bénéficiaire non conçu — exercice des droits	
1289 100	Sources	
1289 200	Travaux préparatoires	
1289 300	* *	
	Articles liés	
1207 100	Commentaire	557
1200 500		227
1289 500 1289 550	Sommaire	337
1289 330	d'utilité privée	338
1289 555	Exercice des droits du bénéficiaire non conçu d'une	550
1207 333	fiducie personnelle	339
1289 560	Surveillance d'une fiducie d'utilité privée dans le cas	
	où aucune personne ne peut être bénéficiaire	342
Article 129	0: Droit d'action contre le fiduciaire	. 344
1290 100	Sources	
1290 200	Travaux préparatoires	
1290 300	Commentaires du ministre de la Justice	346
1290 400	Articles liés	
	Commentaire	
1290 500	Sommaire	346
1290 550	Recours contre le fiduciaire	
1290 555	Titulaires de l'exercice des recours contre le fiduciaire	348
1290 560	L'ordre public	351
1290 565	Obliger le fiduciaire à respecter ses obligations ou à	
	faire un acte nécessaire	
1290 570	Empêcher le fiduciaire de faire un acte dommageable	
1290 575	La destitution	
1290 580	Autres recours et recours collectifs	
1290 585	Actes frauduleux	357
Article 129	1 : Action en justice à la place du fiduciaire	. 358
1291 100	Sources	
1291 200	Travaux préparatoires	
1291 300	Commentaires du ministre	
1291 400	Articles liés	359

	Commentaire		
1291 500	Sommaire		
	Autorisation du tribunal pour agir en justice à la place		
	du fiduciaire		
1291 555	Refus, négligence ou empêchement d'agir		
	du fiduciaire et autorisation judiciaire pour		
	agir à sa place		
Article 1292: Responsabilité			
1292 100	Sources		
1292 200	Travaux préparatoires		
1292 300	Commentaires du ministre de la Justice		
1292 400	Articles liés		
Commentaire			
1292 500	Sommaire		
1292 550	Responsabilité solidaire du constituant, du bénéficiaire		
	et du fiduciaire dans le cas d'un acte frauduleux365		
1292 555	Responsabilité solidaire		
1292 560	Acte fait en fraude des droits du patrimoine fiduciaire367		
1292 565	Acte fait en fraude des droits du créancier		
	SECTION IV		
	DES MODIFICATIONS À LA FIDUCIE		
	ET AU PATRIMOINE		
Article 1293	3: Augmentation du patrimoine fiduciaire 371		
1293 100	Sources		
1293 200	Travaux préparatoires		
1293 300	Commentaires du ministre de la Justice		
1293 400	Articles liés		
Commentaire			
1293 500	Sommaire		
1293 550	Constitution et augmentation du patrimoine fiduciaire 373		
1293 555	Personnes pouvant augmenter le patrimoine fiduciaire 374		
1293 560	Forme de l'acte de transfert375		
1293 565	Obligation de suivre les règles propres		
	à la constitution de la fiducie		
1293 570	Acceptation des biens		
1293 575	Administration des biens		
1293 580	Aspects fiscaux		

Article 129	4 : Pouvoirs du tribunal	381
1294 100	Sources	381
1294 200	Travaux préparatoires	
1294 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1294 400	Articles liés	
	Commentaire	
1294 500	Sommaire	383
1294 550	Pouvoir du tribunal	384
1294 555	Fiducie qui a cessé de répondre à la volonté première	
	du constituant et pouvoir d'y mettre fin	
1294 560	Substitution du but d'une fiducie d'utilité sociale	
1294 565	Modification de l'acte constitutif	
1294 570	Non-application de l'article 1294 C.c.Q	
1294 575	Procédure.	
1294 580	Nécessité de l'intervention du tribunal	398
Article 129	5 : Avis de la demande	400
1295 100	Sources	400
1295 200	Travaux préparatoires	400
1295 300	Commentaires du ministre de la Justice	401
1295 400	Articles liés	401
	Commentaire	
1295 500	Sommaire	401
1295 550	Avis de la demande	402
1295 555	Personnes devant recevoir un avis	403
	SECTION V	
	DE LA FIN DE LA FIDUCIE	
	6: Fin de la fiducie	
1296 100	Sources	
1296 200	Travaux préparatoires	
1296 300	Commentaires du ministre de la Justice	
1296 400	Articles liés	409
	Commentaire	
1296 500	Sommaire	
1296 550	Fin d'une fiducie	
1296 555	Renonciation des bénéficiaires	
1296 560	Caducité du droit des bénéficiaires	412

1296 565	L'arrivée du terme, l'avènement de la condition ou l'atteinte du but de la fiducie			
1296 570	Cessation de la fiducie de plein droit			
1296 575	Impossibilité d'atteindre le but de la fiducie			
1296 580	_			
Article 129'	7: Obligation du fiduciaire			
1297 100	Sources			
1297 200	Travaux préparatoires			
1297 300	Commentaires du ministre de la Justice			
1297 400	Articles liés			
Commentaire				
1297 500	Sommaire			
1297 550	Obligation du fiduciaire lorsque la fiducie prend fin 422			
1297 555	Compte définitif du fiduciaire			
1297 560	Remise des biens à ceux qui y ont droit			
1297 565	Remise des biens à défaut de bénéficiaire426			
1297 570	Le retour des biens au constituant et la fiscalité 429			
Article 1298: Sort des biens de la fiducie d'utilité sociale 431				
1298 100				
1298 200	Travaux préparatoires			
1298 300	Commentaires du ministre de la Justice			
1298 400	Articles liés			
Commentaire				
1298 500				
1298 550	Dévolution des biens de la fiducie d'utilité sociale qui			
	prend fin par l'impossibilité de l'accomplir			
1298 555	Désignation par le tribunal			
BIBLIOGR.	APHIE			
TABLE DE LA JURISPRUDENCE				
INDEX AN	ALYTIOUE			